



DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA LOCATION

Pour constituer votre dossier, nous vous remercions de fournir les pièces justificatives énumérées ci-dessous, pour vous-même et, le cas échéant, pour votre conjoint, votre ou vos colocataire(s), votre ou vos garant(s).

Si vous êtes salarié :

- Copie de votre carte d'identité ou du permis de séjour
- Copie de vos trois dernières fiches de salaire
- Originale et copie d'un extrait récent (- de 15 jours) de l'office des poursuites
- Copie de votre contrat d'assurance RC privée et ménage

Si vous êtes indépendant :

- Copie de votre carte d'identité ou du permis de séjour
- Taxation des impôts ou bilan de la société
- Attestation bancaire
- Originale et copie d'un extrait récent (- de 15 jours) de l'office des poursuites
- Copie de votre contrat d'assurance RC privée et ménage

Si vous êtes rentier :

- Copie de votre carte d'identité ou du permis de séjour
- Preuves de vos revenus
- Originale et copie d'un extrait récent (- de 15 jours) de l'office des poursuites
- Copie de votre contrat d'assurance RC privée et ménage

**Si vous êtes codébiteur
solidaire :**

- Copie de votre carte d'identité ou du permis de séjour
- Copie de vos trois dernières fiches de salaire
- Originale et copie d'un extrait récent (- de 15 jours) de l'office des poursuites
- Copie de votre contrat d'assurance RC privée et ménage